

VigiEco n°24

L'économie rennaise : une résilience sous tension

ZONE D'EMPLOI DE RENNES/ILLE-ET-VILAINE

Dans un contexte de ralentissement économique, et de tensions géopolitiques, l'économie rennaise continue de tirer la croissance localement et de se démarquer à l'échelle nationale par son dynamisme. La métropole ne peut toutefois échapper totalement à l'essoufflement général. À mi 2024, la zone d'emploi de Rennes avait créé 3 330 emplois sur un an (+ 1,3 %), se classant sixième au niveau national pour la création d'emplois. Cette performance contraste avec un contexte régional et national plus difficile, la Bretagne n'affichant qu'une croissance de 0,7 %.

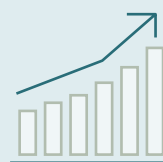
La bonne santé économique des secteurs leur ont permis de poursuivre leur croissance jusqu'à fin 2023. Cependant, l'activité du bâtiment s'est retournée et a entraîné des baisses d'effectifs au premier semestre 2024. Les autres secteurs à commencer par les services font preuve de robustesse. L'industrie maintient son niveau d'emplois sur le territoire malgré les difficultés que rencontre le secteur à l'échelle nationale. Les embauches en CDI enregistrent une baisse de 5 %, tandis que les CDD de plus d'un mois reculent de 4 %. L'intérim joue son rôle traditionnel de variable d'ajustement en cette période d'incertitudes et de difficultés économiques : - 8 % de recours.

Le taux de chômage à Rennes reste stable à 6 %, plaçant la ville sur le podium des zones d'emploi des métropoles les plus dynamiques. Cependant, des signaux préoccupants émergent comme les défaillances d'entreprises qui ont augmenté de 71% sur un an, tandis que 40 % des chefs d'entreprises déclarent des chiffres d'affaires en baisse. Parallèlement, le secteur de la construction montre des signes de fragilité, avec un net recul des autorisations de construire, tant pour les locaux professionnels que pour les bâtiments résidentiels.

Le reflux de l'inflation et la baisse attendue des taux d'intérêt constituent des éléments favorables, mais les tensions géopolitiques et l'instabilité politique nationale continuent de peser sur l'activité. La Banque de France prévoit malgré tout une croissance modérée de 0,9 % pour 2025.

ZONE D'EMPLOI DE RENNES

+ 3 300
emplois salariés
privés
(de juin 2023 à juin 2024)



Taux de chômage
6 %
au 2^e trimestre 2024

+ 3,1 %
de catégorie A
demandeurs d'emploi
en fin de mois (DEFM)
(de septembre 2023 à septembre 2024)



Sources : Urssaff, Insee, Dares, France Travail.

RENNES MÉTROPOLE

279 000 m²
de locaux professionnels
autorisés
(entre juin 2023 et juin 2024)



Source : Sitadel.

ILLE-ET-VILAINE



- 8 %
recours à l'intérim
sur 1 an
(de juin 2023 à juin 2024)

+ 900 entreprises
en procédures
collectives en 2024



Source : Bodacc.

L'EMPLOI

L'emploi local résiste au ralentissement économique : + 3 300 emplois en un an

L'économie rennaise ralentit, entraînée par la conjoncture nationale et européenne. Durant l'année écoulée, le territoire a enregistré une création nette de 3 330 emplois salariés privés, représentant une progression de 1,3 %. Cette évolution est composée de plusieurs tendances différentes, voire opposées en fonction des secteurs d'activités, qui sont détaillées dans la suite de cette note.

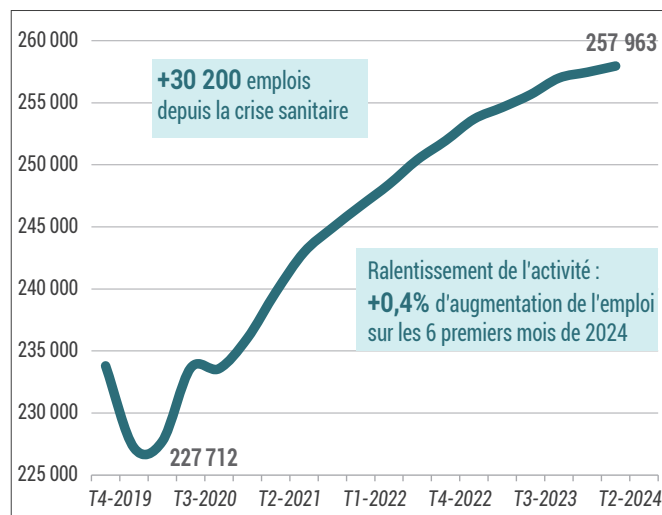
Le premier semestre 2024 témoigne d'un net essoufflement de l'activité économique locale, avec une progression des effectifs salariés privés totaux de 960 emplois (+ 0,4 %). Cette tendance s'inscrit dans un contexte régional plus difficile, la Bretagne affichant une croissance annuelle limitée à 0,7 %, marquée notamment par une perte nette de 860 emplois salariés privés au deuxième trimestre 2024.

Dans ce contexte, Rennes confirme sa position parmi les territoires les plus dynamiques de France en matière de création d'emplois. La métropole se classe au sixième rang national avec 3 330 emplois créés de juin 2023 à juin 2024, se positionnant derrière Toulouse et Marseille, mais devant Aix-en-Provence et Nantes.

Le territoire rennais et sa périphérie ont non seulement effacé les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, mais ont significativement dépassé les niveaux d'avant-crise, avec un gain net de plus de 30 000 emplois depuis l'impact économique de la pandémie.

Le reflux de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt qu'il induit, constituent des éléments favorables à une reprise, mais celle-ci demeure contrainte par les tensions géopolitiques et l'instabilité politique nationale. La maîtrise des dépenses publiques devrait également contribuer à une croissance modérée, estimée par la Banque de France à 0,9 % pour 2025.

EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES



Source : Urssaf, traitement Audiar.

CLASSEMENT DES DIX ZONES D'EMPLOIS FRANÇAISES AYANT GAGNÉ LE PLUS D'EMPLOIS SUR UN AN

Zone d'emploi	Gain d'emploi sur un an	Taux de croissance sur un an
Paris	19 695	0,6%
Roissy	10 835	3,4%
Lyon	9 759	1,2%
Toulouse	7 477	1,5%
Marseille	4 722	1,2%
Rennes	3 334	1,3%
Aix-en-Provence	2 665	1,6%
Nantes	2 655	0,7%
Versailles-Saint-Quentin	2 453	1,0%
Evry	2 342	1,4%

Sources : Urssaf-Dares (Effectifs intérimaires)-Données CVS.

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ET MASSE SALARIALE

Territoire	Emploi au 2 ^e trimestre 2024	Évolution trimestrielle de l'emploi	Évolution trimestrielle du nombre d'emplois	Évolution Emploi sur 1 an	Évolution Emploi en % sur 1 an	Évolution Masse salariale % sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	258 000	0,2%	500	3 330	1,3%	3,6%
Ille-et-Vilaine	363 700	0,1%	290	3 230	0,9%	3,4%
Bretagne	930 600	-0,1%	-860	6 610	0,7%	3,5%
France entière	20 300 000	-0,1%	-19 960	58 400	0,3%	3,3%

Source : Urssaf-Dares (Effectifs intérimaires)-Données CVS.

Emploi en Ile-et-Vilaine : des territoires face à un ralentissement contrasté

Si les territoires bretons ont globalement démontré leur résilience face aux turbulences économiques et politiques ces dernières années, l'analyse des données entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024 révèle des situations territoriales contrastées. Parmi les zones d'emploi de la région, huit enregistrent une contraction de leurs effectifs salariés privés. Dans ce contexte, la zone de Fougères se distingue particulièrement avec une croissance remarquable de 2,72 % soit + 590 emplois, portée par le dynamisme des services, de l'industrie et du secteur HCR (Hôtellerie-Café-Restauration), malgré un recul du travail intérimaire.

L'économie rennaise présente un tableau nuancé. Si le secteur de l'intérim et celui du BTP connaissent un ralentissement significatif, l'industrie maintient une légère progression de ses effectifs, et ce malgré les défis auxquelles le secteur est actuellement confronté à l'échelle nationale. Les secteurs du commerce, de l'HCR et des services conservent leur dynamique positive, bien que celle-ci s'inscrive dans un contexte d'incertitude économique générale.

Les zones d'emploi de Saint-Malo et Vitré connaissent des difficultés à maintenir leurs niveaux d'emploi observés au deuxième trimestre 2023, principalement en raison d'une diminution du recours au travail intérimaire. À Saint-Malo, le secteur du commerce enregistre également des pertes d'emplois que la croissance des ser-

vices et du BTP ne parvient pas à compenser intégralement. La zone de Vitré fait face à un ralentissement marqué dans les secteurs du BTP et de l'industrie, tandis que les services et l'HCR poursuivent leur progression.

Dans la zone d'emploi de Redon, la majorité des pertes d'emplois s'explique par la réduction du recours à l'intérim. Parallèlement, les secteurs de la construction, de l'industrie et du commerce enregistrent également une baisse de leurs effectifs. En revanche, le nombre de salariés dans l'hôtellerie-restauration ainsi que dans les autres services continuent de progresser (+ 103 emplois au total).

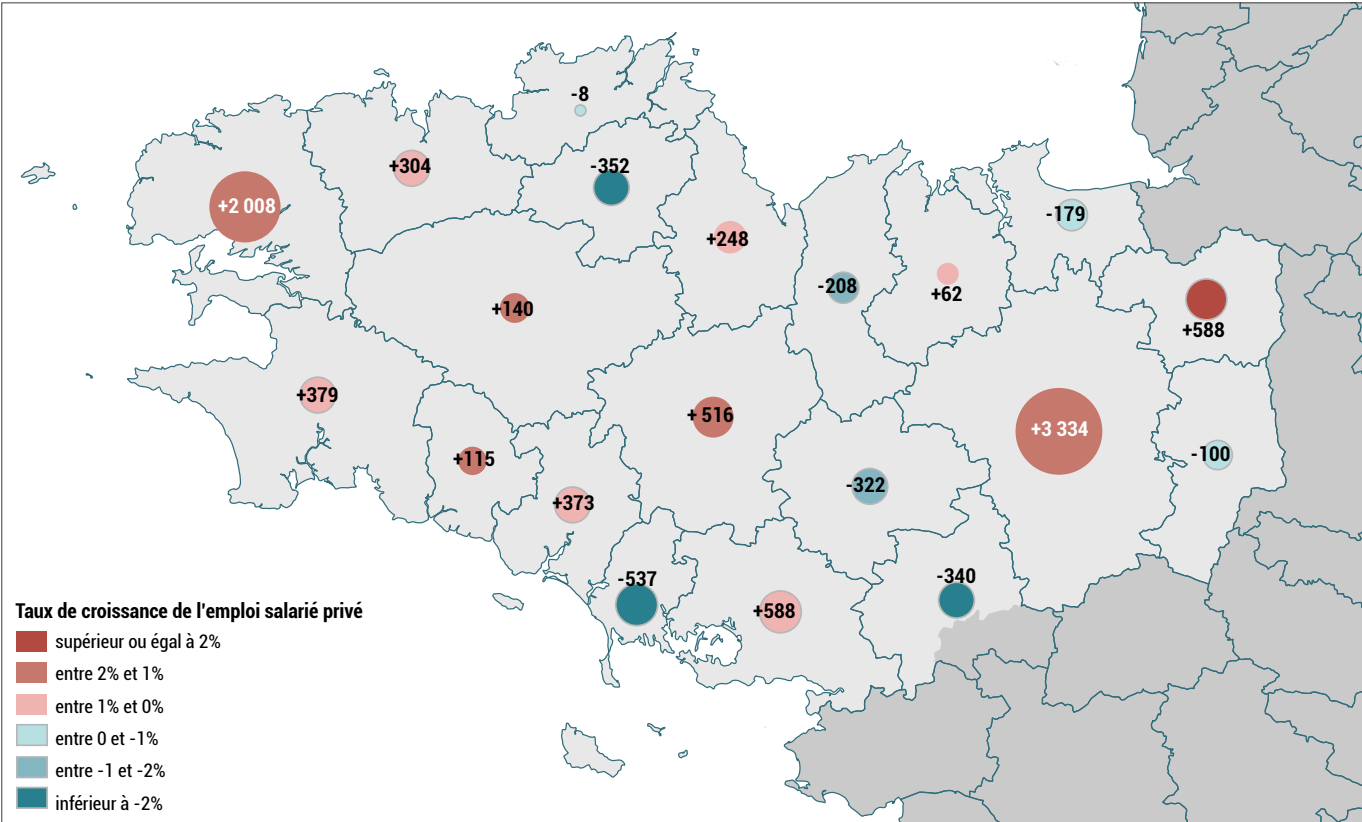
DÉTAILS DE L'EMPLOI

Territoires	Emploi au 2 ^e trimestre 2024	Évolution Emploi sur 1 an	Évolution Emploi en % sur 1 an
Ville de Rennes	83 510	1 800	2,2%
Rennes Métropole hors Ville de Rennes	113 960	1 410	1,2%
AAV* de Rennes hors Rennes Métropole	58 610	900	1,5%
Ile-et-Vilaine hors AAV* de Rennes	94 170	500	0,5%

Source : Acoess - Urssaf - Données brutes hors intérimaires.

*AAV : Aire d'attraction des villes.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS SUR UN AN ENTRE LE 2^E TRIMESTRE 2023 ET LE 2^E TRIMESTRE 2024, PAR ZONE D'EMPLOI



Source : Urssaf, traitement Audiar.

Les services tirent l'emploi, tandis que l'intérim et la construction décrochent

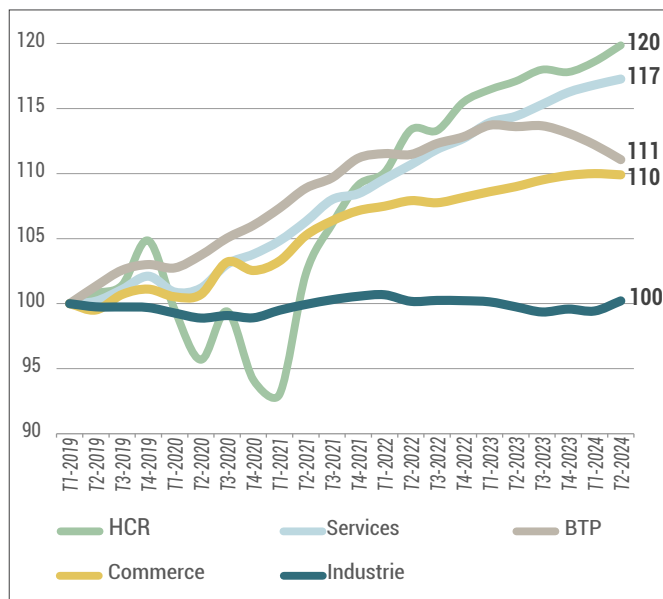
Le secteur des services démontre une vitalité à toute épreuve avec une progression de l'emploi dans 15 zones d'emploi sur 20 en Bretagne. Parmi celles-ci, cinq territoires se distinguent particulièrement avec une croissance supérieure à 2 %, notamment Vitré, Rennes et Fougères.

Le secteur de la construction traverse une période difficile. Seules cinq zones sur 20 en Bretagne (dont Saint-Malo) maintiennent une trajectoire positive. Neuf territoires, incluant Rennes avec un recul de 2,23% des effectifs, enregistrent une baisse d'activité substantielle, tandis que les six autres zones connaissent une stagnation du nombre de leurs salariés.

Le commerce commence à ressentir les effets du ralentissement économique, bien que neuf zones d'emploi maintiennent une création d'emplois, dont Rennes avec 311 postes supplémentaires. Saint-Malo figure parmi les trois zones enregistrant une contraction de l'emploi (- 153 postes). Le secteur HCR (Hôtellerie-Café-Restauration) maintient sa dynamique positive, particulièrement en Ile-et-Vilaine où les cinq zones concernées d'emploi poursuivent leurs recrutements. Rennes enregistre une progression de 295 emplois, soit 2,4 % des effectifs et confirme ainsi sa bonne santé depuis la fin du covid.

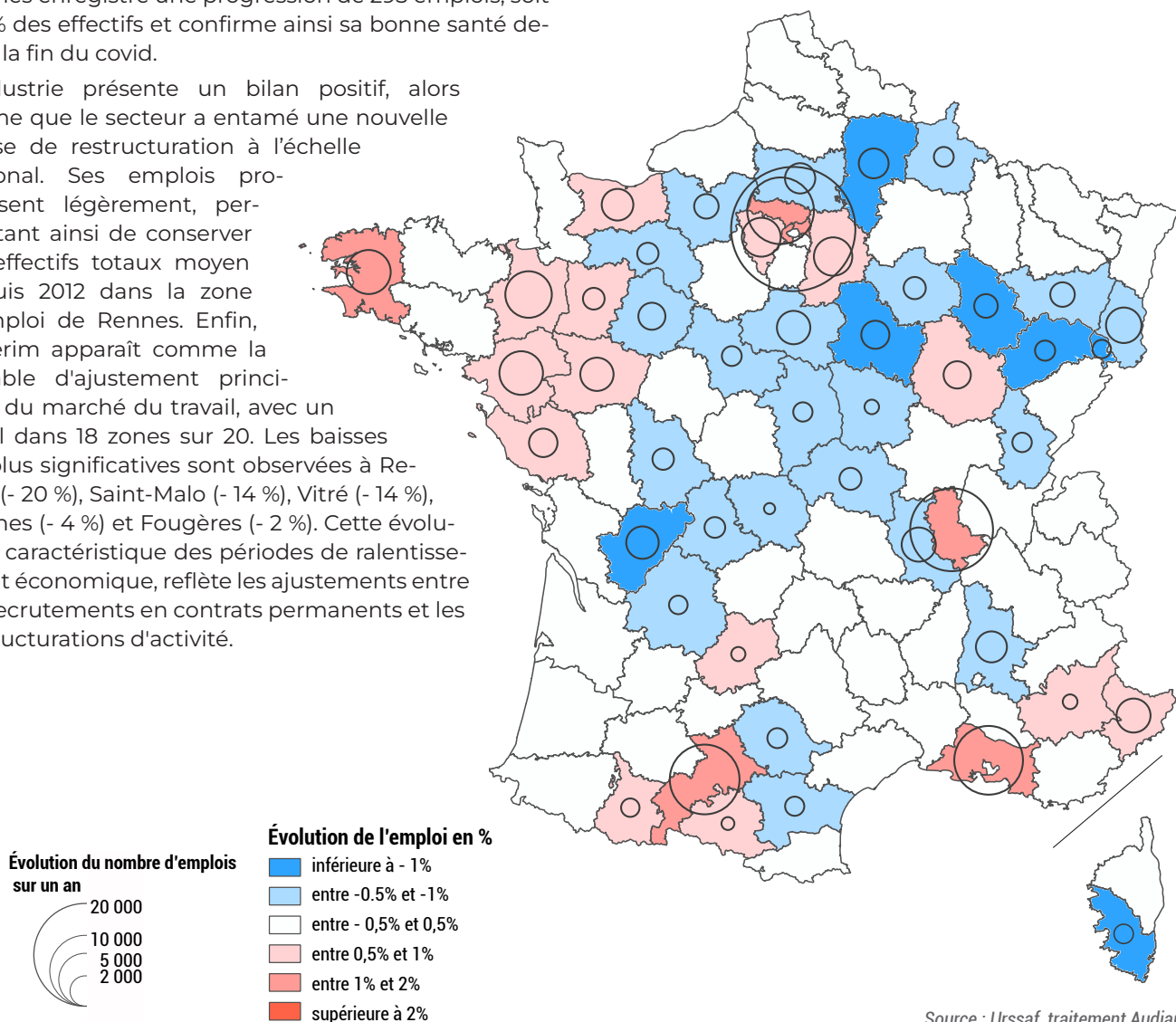
L'industrie présente un bilan positif, alors même que le secteur a entamé une nouvelle phase de restructuration à l'échelle nationale. Ses emplois progressent légèrement, permettant ainsi de conserver les effectifs totaux moyen depuis 2012 dans la zone d'emploi de Rennes. Enfin, l'intérim apparaît comme la variable d'ajustement principale du marché du travail, avec un recul dans 18 zones sur 20. Les baisses les plus significatives sont observées à Redon (- 20 %), Saint-Malo (- 14 %), Vitré (- 14 %), Rennes (- 4 %) et Fougères (- 2 %). Cette évolution, caractéristique des périodes de ralentissement économique, reflète les ajustements entre les recrutements en contrats permanents et les restructurations d'activité.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES
Base 100 au 1^{er} trimestre 2019



Source : Urssaf.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR DÉPARTEMENT
entre le 2^e trimestre 2023 et le 2^e trimestre 2024



Source : Urssaf, traitement Audiar.

Ille-et-Vilaine, 8^e département français avec plus de 3 230 emplois créés sur un an

Bien que marqué par des dynamiques infra-départementales contrastées, l'Ille-et-Vilaine affiche globalement une croissance de 0,9 % robuste qui le positionne favorablement dans le paysage économique français devant le Finistère (+ 2 900) et la Loire-Atlantique (+ 2 836). Le fléchissement de l'économie fait apparaître une géographie des territoires en croissance quelque peu différente, historiquement structurée autour de la région parisienne, du couloir rhodanien, de l'arc atlantique et du pourtour méditerranéen. En effet, sur un an, les territoires les plus résilients apparaissent dispersés géographiquement, même si l'Ouest de la France maintient une certaine vitalité. La conjoncture actuelle fait donc émerger trois grandes catégories de territoires : les territoires en croissance évoqués ci-dessus, 48 départements caractérisés par une croissance atone, proche de la stagnation, répartis sur l'ensemble du territoire national et un groupe important de 28 départements, principalement situés dans le Nord et le Centre de la France, qui enregistrent une contraction marquée de leur activité, avec une perte cumulée dépassant 23 000 emplois salariés privés. Cette nouvelle situation économique témoigne de la force du ralentissement, où la résilience de certains territoires contraste avec la vulnérabilité accrue d'autres zones face aux contraintes économiques actuelles.

L'INTÉRIM ET LES RECRUTEMENTS

L'intérim, en baisse de 8 % en un an

Premier bassin d'emploi intérimaire en Bretagne avec 15 320 ETP au deuxième trimestre 2024, l'Ille-et-Vilaine enregistre un repli de 8,4 % sur un an. Le secteur de la construction, historiquement premier employeur d'intérimaires du département, connaît un repli marqué (- 18 % sur un an) et cède sa position. L'industrie agroalimentaire devient donc le principal pourvoyeur d'emplois, démontrant une résistance non négligeable avec une légère progression de 1 % malgré la conjoncture défavorable. En revanche, les autres secteurs industriels diminuent significativement leur recours à l'intérim : autres industries - 20 %, industrie automobile - 30 %. Le secteur tertiaire continue de recruter des intérimaires participant ainsi à maintenir les effectifs départementaux à plus de 15 300 ETP. Malgré le ralentissement actuel, le volume d'emplois intérimaires demeure supérieur de 44 % aux niveaux observés en 2015. Les fluctuations actuelles s'inscrivent donc dans un cycle d'ajustements conjoncturels plutôt que dans une transformation structurelle profonde qui a traversé l'emploi après 2015.

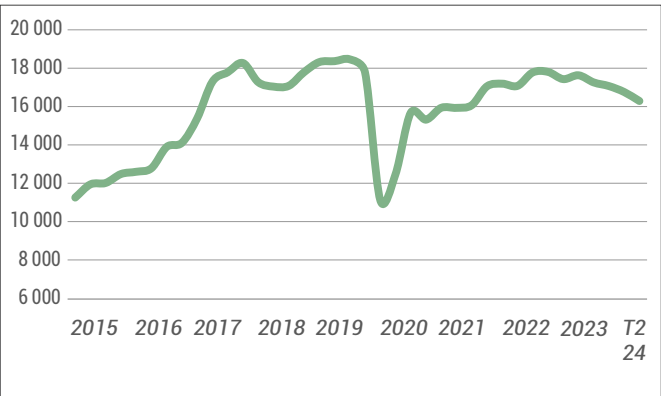
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉrimAIRE EN ETP* PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN ILLE-ET-VILAINE

Secteur d'activité	Effectifs ETP 2 ^e trimestre 2024	Évolution sur 1 an
Industrie agroalimentaire	2 720	1%
Construction	2 650	-18%
Transports & logistique	2 200	-5%
Services aux entreprises	1 710	4%
Autres industries	1 500	-20%
Commerce (yc détail et gros)	1 210	-8%
Services non marchands (adm, enseignement,santé...)	1 130	0%
Autres services	680	4%
Industrie des biens d'équipement (électronique, informatiques, machine...)	590	-17%
Industrie automobile	480	-30%
Industries écoactivités (eau, énergie, déchets...)	310	-4%
Agriculture	140	0%
Intérim total	15 320	-8%

* Volume de travail en équivalent temps plein (ETP) en moyenne sur le trimestre - Données CVS.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail.

EFFECTIFS INTÉRIMAIREs EN ETP EN ILLE-ET-VILAINE AU 2^e TRIMESTRE 2024



Source : Dares.



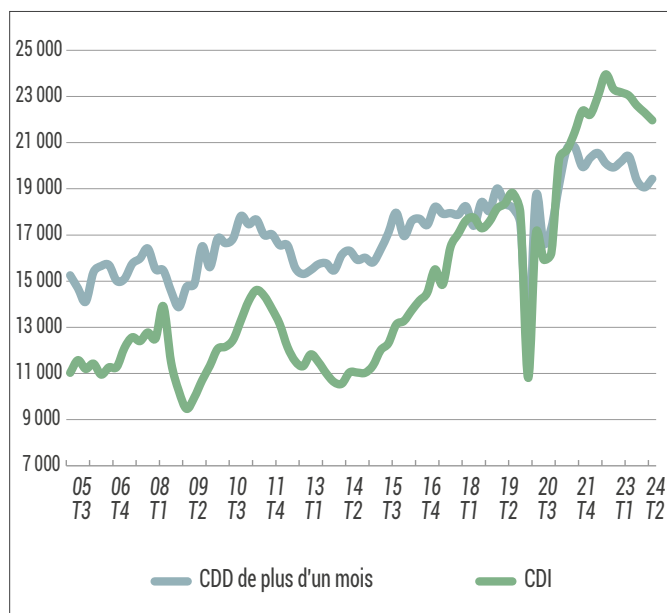
© Photo : Visite de chantier à l'église Notre-Dame-en-Saint-Melaine - Arnaud Loubry - Rennes Ville et Métropole

Les embauches en CDI et CDD de plus d'un mois décrochent légèrement en Ille-et-Vilaine, respectivement - 5 % et - 4 % sur l'année écoulée

Les recrutements en CDI ont diminué d'environ 1 000 postes, soit 5 % de moins qu'il y a un an. La construction est le secteur le plus impacté (- 15 %), suivi par le commerce (- 5 %) et l'industrie (- 6 %). Seul le secteur de l'hôtellerie-café-restauration recrute toujours davantage (+5%). Les CDD d'un mois ou plus, dits " longs ", affichent quant à eux une baisse générale de 4 % sur un an, touchant l'ensemble des secteurs. La construction est aussi particulièrement affectée, avec une diminution de 13 % des recrutements par rapport au volume total d'embauches. En revanche, les contrats à durée déterminée (CDD) de moins d'un mois ont progressé de 6 % sur un an. Cette évolution reflète deux tendances distinctes : une hausse des embauches dans les services marchands et non marchands (hors commerce et hôtellerie-restauration), contrebalancée par un recul des recrutements dans l'industrie, la construction, le commerce et l'hôtellerie-restauration.

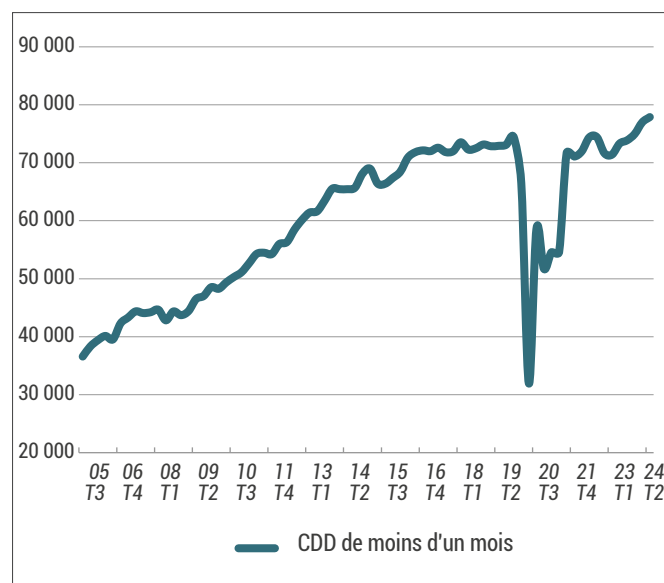
Note : L'indicateur des embauches par type de contrats illustre des tendances profondes comme la baisse significative des embauches dans la construction qui traduit un ralentissement réel du secteur, cependant une variation modérée peut avoir des causes diverses. Elle peut résulter par exemple d'une diminution des tensions de recrutement, ou au contraire de difficultés à fidéliser les salariés, sans nécessairement refléter la santé économique du secteur.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN CONTRATS LONGS en Ille-et-Vilaine



Source : Urssaf.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE DES CDD DE MOINS D'UN MOIS en Ille-et-Vilaine



Source : Urssaf.

Note de méthode : Ensemble des embauches en contrats privés des sphères privée et publique.



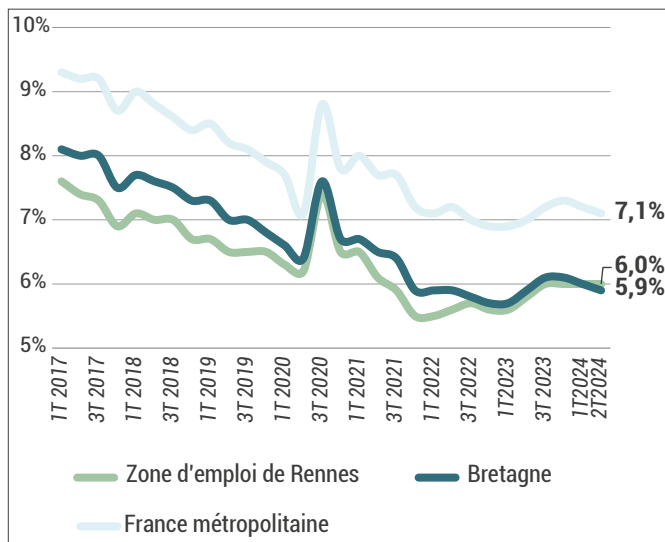
LE CHÔMAGE ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Rennes maintient un taux de chômage faible (6 %) dans un contexte incertain

Le taux de chômage amorce une légère hausse depuis le deuxième trimestre 2022. La Bretagne et Rennes n'échappent pas au ralentissement général de la croissance. Néanmoins, Rennes, comme l'ensemble des territoires bretons, conserve un avantage historique avec des taux de chômage nettement inférieurs à la moyenne nationale. Dans la zone d'emploi rennaise, le taux de chômage se maintient à 6,0 % depuis quatre trimestres, tandis que la région affiche un taux de 5,9 % au deuxième trimestre 2024. Le contexte géopolitique tendu et les contraintes budgétaires pourraient toutefois compliquer l'accès à l'emploi dans les mois à venir, avec des répercussions locales encore incertaines.

À l'échelle nationale, Rennes se distingue comme la troisième zone d'emploi métropolitaine présentant le taux de chômage le plus faible, derrière Nantes (5,5 %) et Aix-en-Provence (5,8 %). Cette dernière contraste cependant fortement avec sa voisine Marseille, qui enregistre un taux de 9,3 %. L'ensemble des zones d'emploi d'Ille-et-Vilaine affiche des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale. Vitry se démarque toujours, occupant la troisième place des territoires les plus performants de France en la matière. Fougères et Saint-Malo présentent chacune un taux de 5,7 %, tandis que Redon se situe à 6,8 %. À l'échelle régionale, seules les zones de Guingamp et Carhaix atteignent des niveaux proches de la moyenne nationale, avec respectivement 7,2 % et 7,3 % de chômage.

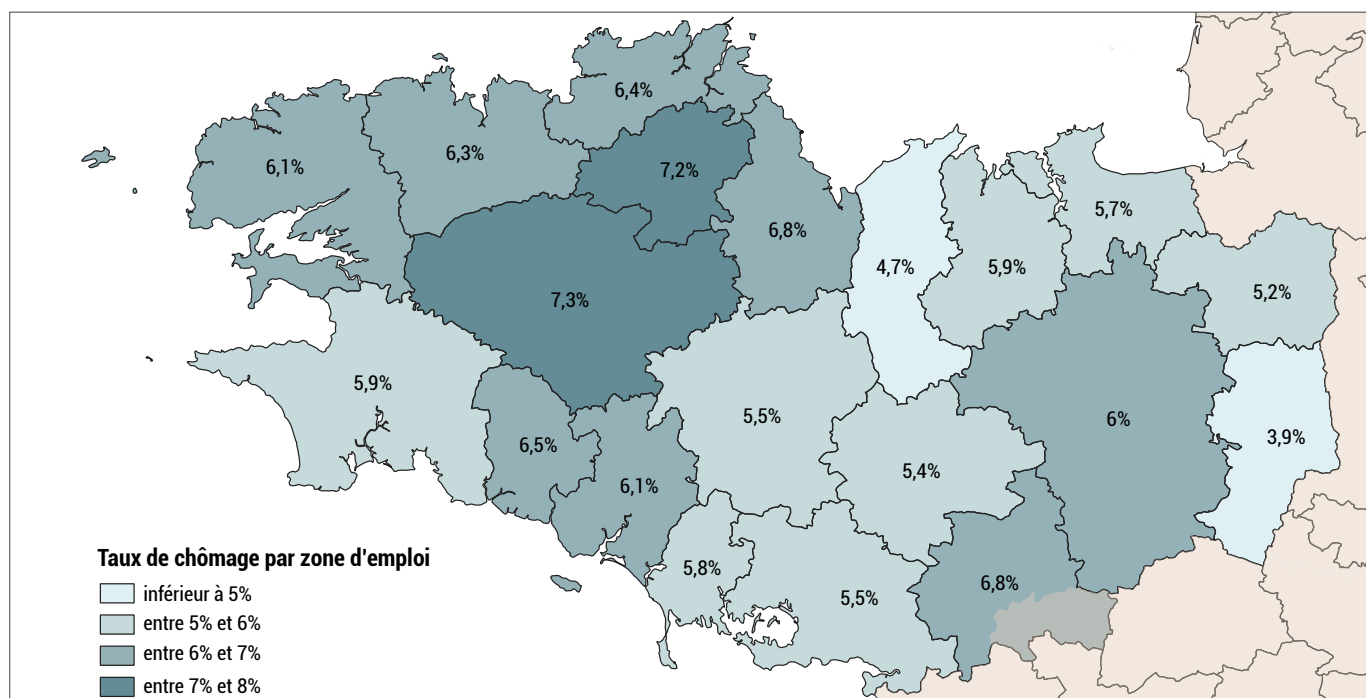
TAUX DE CHÔMAGE COMPARÉS



Source : Insee.



TAUX DE CHÔMAGE AU 2^e TRIMESTRE 2024 PAR ZONE D'EMPLOI



Source : Insee, traitement Audiar, chômage au sens du BIT.

Augmentation des demandeurs d'emplois (+ 3,6 %)

NOMBRE ET ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Territoire	Catégorie A		Catégorie BC		Catégories ABC	
	T3-2024	Évolution sur 1 an	T3-2024	Évolution sur 1 an	T3-2024	Évolution sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	28 340	2,6%	28 580	3,6%	56 920	3,1%
Moyenne ZE 22 métropoles	1 089 850	0,4%	814 680	2,9%	1 904 530	1,4%
Bretagne	117 280	0,0%	128 460	2,0%	245 740	1,1%
France	2 814 000	0,1%	2 309 700	1,8%	5 123 700	0,9%

Sources : STMT - Pôle Emploi - Dares (Données brutes).

Durant l'année écoulée, les demandeurs d'emploi progressent plus rapidement dans la région rennaise comparativement aux autres territoires. Dans la zone d'emploi de Rennes, les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles (catégorie A) augmentent de 2,6 %, tandis que les autres métropoles n'enregistrent qu'une légère hausse de 0,4 %. À l'échelle régionale, les chiffres restent stables par rapport à 2023. Les demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) sont également en hausse à Rennes (+ 3,6 %), dépassant significativement les moyennes régionale (2,0 %) et nationale (1,8 %). Tous les profils augmentent significativement à l'exception des femmes (+ 1,8 %). Chez les hommes, la progression est particulièrement forte (+ 4,5 %) et touche toutes les tranches d'âge. Cette situation contraste avec celle des autres métropoles, où ce sont principalement les jeunes hommes qui peinent à trouver un emploi (+ 4,6 %). D'ailleurs, à l'échelle des 22 métropoles françaises, ce sont les moins de 25 ans qui connaissent la plus forte hausse sur un an.

ÉVOLUTION DE SEPTEMBRE 2023 À SEPTEMBRE 2024 DES DEFM SUR UN AN (CAT. ABC)

Catégories	Rennes (ZE)	Moyenne 22 métropoles (ZE)
Inscrits depuis plus d'un an	3,4%	1,6%
Homme	4,5%	2,1%
Femme	1,8%	0,7%
Moins de 25 ans	3,7%	3,5%
25-49 ans	2,8%	1,3%
Plus de 50 ans	3,5%	0,8%

Source : STMT - France Travail - Dares (Données brutes).

À noter : **+ 3,6%**

hausse des demandeurs d'emploi
en activité réduite
de septembre 2023 à septembre 2024
(catégories B et C).

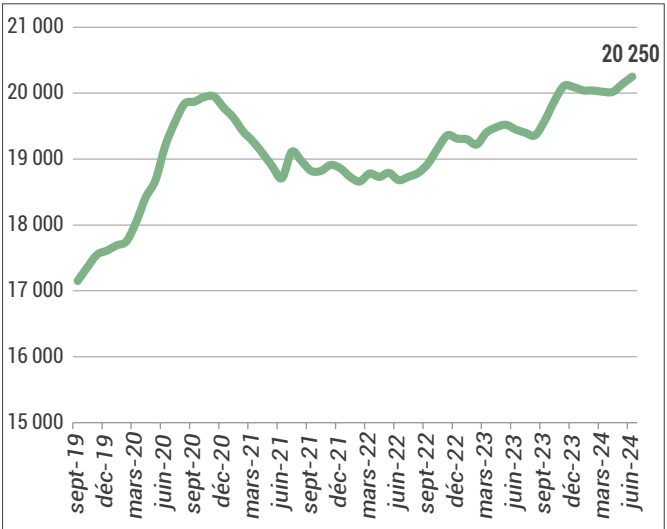


RSA : dépassement des niveaux atteints pendant la crise Covid

Le nombre de foyers allocataires du RSA en Ile-et-Vilaine a franchi en juin 2024 le seuil des 20 250 bénéficiaires, dépassant ainsi les niveaux observés pendant la crise sanitaire de 2020. Cette augmentation de plus de 4 % sur un an révèle que la reprise économique post-pandémie n'a pas permis de réduire significativement le nombre d'allocataires, qui reste supérieur de 15% aux niveaux d'avant la crise Covid.

Un changement majeur est à noter : à compter du 1^{er} janvier 2025, l'accès au RSA sera conditionné à l'exercice d'une activité minimale de 15 heures hebdomadaires.

NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA en Ile-et-Vilaine



Source : Dress.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Commerce international en Ille-et-Vilaine : baisse des échanges mais réduction du déficit

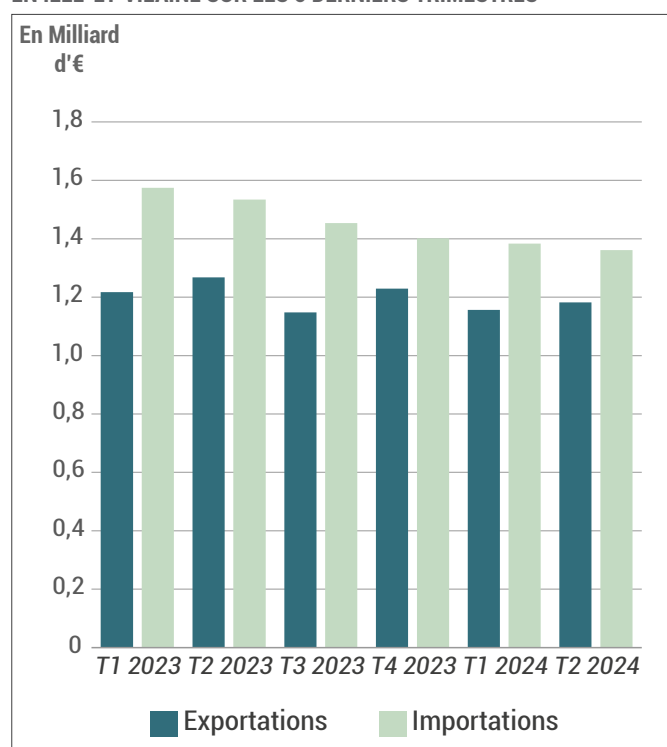
Les échanges internationaux de biens à destination ou à partir de l'Ille-et-Vilaine affichent une contraction de 9 % sur un an, marquée par une baisse de 11 % des importations et de 7 % des exportations. Néanmoins, le déficit commercial trimestriel s'est réduit de moitié pour atteindre 179 millions d'euros au deuxième trimestre 2024.

Les exportations sont principalement soutenues par le secteur agroalimentaire (produits laitiers, farines, viandes, produits de boulangerie), l'industrie automobile et les équipements industriels. L'Europe reste la principale destination de ces marchandises, avec la Belgique comme premier partenaire commercial, suivie de l'Italie et de l'Espagne. Les États-Unis occupent également une place significative avec plus de 300 millions d'euros d'achats, devançant la Chine qui totalise 145 millions d'euros.

Du côté des importations, trois secteurs dominant : les équipements automobiles, les produits chimiques et l'habillement.

Toutefois, au cours de l'année écoulée, les importations d'équipements automobiles et de véhicules ont respectivement diminué de 32 % et 61 %, représentant une baisse de 230 millions d'euros. Cette tendance reflète le ralentissement global de l'activité dans la filière.

MONTANTS DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS EN ILLE-ET-VILAINE SUR LES 6 DERNIERS TRIMESTRES



Source : Douanes.

Top 10 des pays avec lesquels les entreprises breilliennes exportent sur un an	Montant en euros
Belgique	424 000 000
Italie	423 000 000
Espagne	407 000 000
Allemagne	393 000 000
Pays-Bas	379 000 000
Royaume-Uni	366 000 000
Etat-Unis d'Amérique	304 000 000
Chine	145 000 000
Pologne	144 000 000
Suède	108 000 000

Source : Douanes.

Top 10 des produits exportés sur un an	Montant en euros
Produits laitiers et glaces	700 000 000
Produits de la construction automobile	617 000 000
Machines et équipements d'usage général	396 000 000
Produits du travail des grains et produits amylacés	388 000 000
Viande et produits à base de viande	287 000 000
Matériel électrique	199 000 000
Aliments pour animaux	189 000 000
Produits de boulangerie-pâtisserie	167 000 000
Produits chimiques de base	162 000 000
Produits alimentaires divers	152 000 000

Source : Douanes.

Top 10 des produits importés sur un an	Montant en euros
Équipements automobiles	454 000 000
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc synthétique	449 000 000
Articles d'habillement	425 000 000
Véhicules automobiles ; carrosseries automobiles ; remorques et semi-remorques	413 000 000
Machines et équipements d'usage général	394 000 000
Produits laitiers	391 000 000
Autres équipements électriques	380 000 000
Autres produits alimentaires	235 000 000
Autres produits chimiques, fibres artificielles ou synthétiques	214 000 000
Produits en plastique	207 000 000

Source : Douanes.

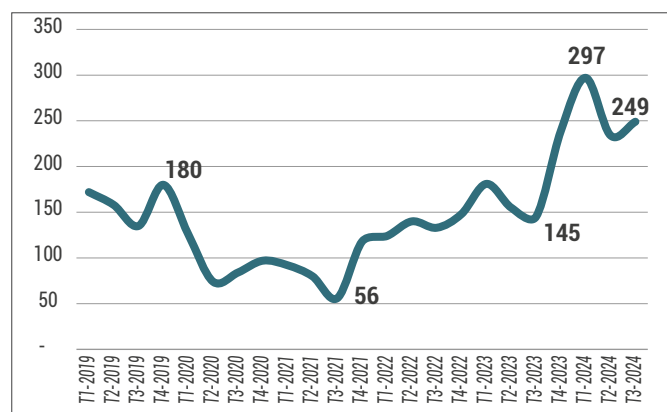
Défaillances d'entreprises en Ile-et-Vilaine : une hausse préoccupante en 2024

Près de 240 ouvertures de procédures collectives ont été recensées en Ile-et-Vilaine au 3^e trimestre 2024, marquant une accélération des défaillances d'entreprises. Cette hausse de 71 % sur un an dépasse désormais largement les niveaux pré-Covid, avec un nombre de procédures supérieur de 84 % à celui du troisième trimestre 2019.

L'impact sur l'emploi est particulièrement marqué comparativement aux années précédentes. Les entreprises touchées représentent un volume d'emplois significatif : alors que 1 500 emplois étaient menacés en 2023, ce chiffre atteint 2 300 sur les onze premiers mois de 2024.

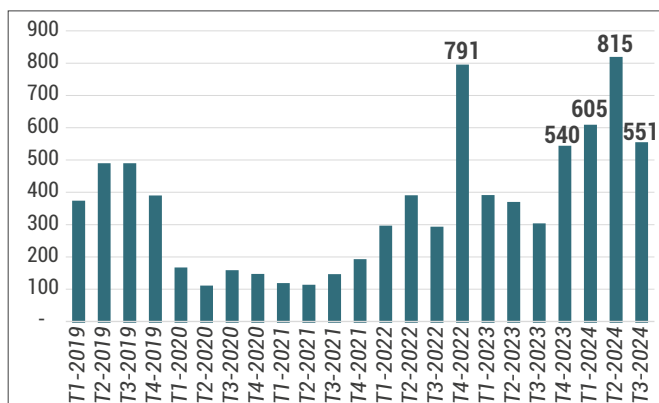
Les défaillances concernent plusieurs secteurs de l'économie locale comme la construction, la restauration, le commerce et l'ingénierie où le nombre de procédures est particulièrement élevé. À titre d'exemple, parmi les entreprises concernées, on compte 44 entreprises de maçonnerie (183 emplois), 48 restaurants traditionnels (144 emplois) et 35 commerces de détail (72 emplois).

OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN ILLE-ET-VILAINE



Source : Bodacc.

EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES EN PROCÉDURES COLLECTIVES EN ILLE-ET-VILAINE



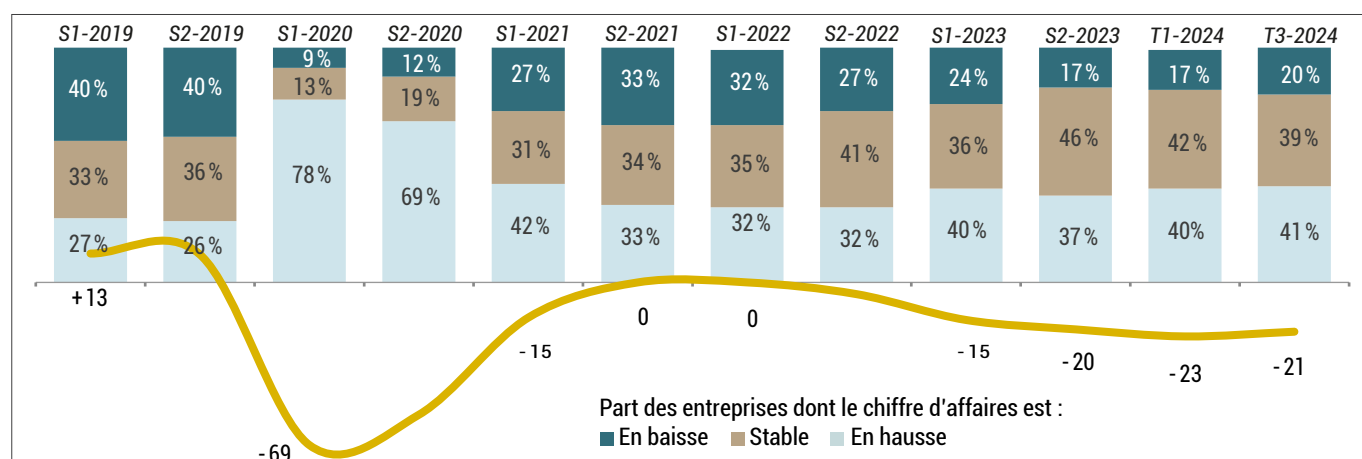
Source : Bodacc, GIP-MDS, traitement Audiar.

TOP 10 DES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES EN PROCÉDURES COLLECTIVES DES 11 PREMIERS MOIS DE 2024

Catégorie d'activité	Nombre d'entreprises	Estimation emplois menacés
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	44	183
Restauration traditionnelle	48	144
Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	inf. à 10	93
Activités des agences de publicité	inf. à 10	86
Commerce de gros de produits à base de viande	inf. à 10	77
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	35	72
Coiffure	31	63
Ingénierie, études techniques	16	55
Fabrication de produits azotés et d'engrais	inf. à 10	54
Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	inf. à 10	49
Total général	939	2 392

Source : Bodacc, GIP-MDS, traitement Audiar.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES D'ILLE-ET-VILAINE

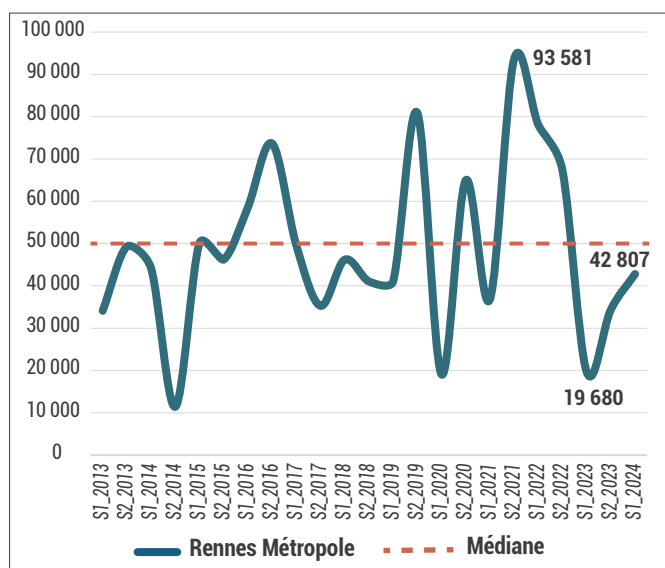


Source : Observatoire économique d'Ile-et-Vilaine, CCI d'Ile-et-Vilaine.

Un recul d'activité au 3^e trimestre 2024 pour près de 40 % des entreprises

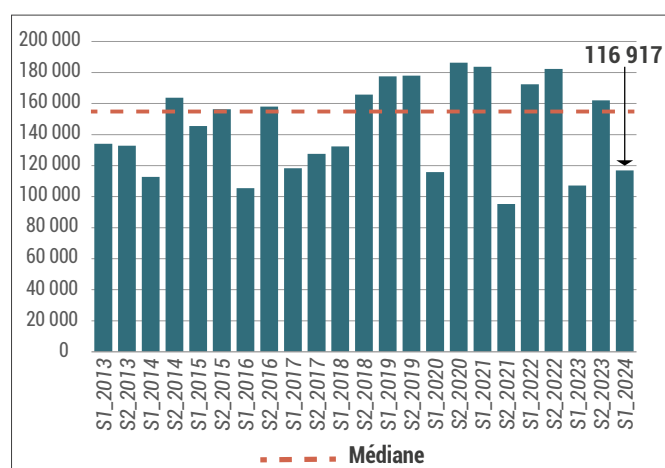
L'enquête de la CCI d'Ille-et-Vilaine sur les évolutions des chiffres d'affaires confirme le ralentissement économique dans les entreprises du département. Plus de 4 entreprises sur 10 ont connu une diminution de leur chiffre d'affaires au troisième trimestre 2024. Le solde d'opinion demeure négatif depuis fin 2022, avec un solde d'opinion de - 21 points, similaire au niveau observé un an auparavant. Tous les secteurs affichent un rapport entre les chiffres d'affaires en hausse et en baisse négatif. Seule exception positive : les services aux particuliers avec un solde de + 15 points. La faiblesse de la demande persiste et ce malgré une nette décélération de l'inflation ces derniers mois, le tout dans un contexte économique incertain.

SURFACES AUTORISÉES POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DANS RENNES MÉTROPOLE EN M², PAR SEMESTRE



Source : Sitadel, traitement Audiar.

SURFACES AUTORISÉES POUR LA CONSTRUCTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS DANS RENNES MÉTROPOLE EN M², PAR SEMESTRE



Source : Sitadel, traitement Audiar.

Baisse des surfaces autorisées de logements et de locaux professionnels après des années exceptionnelles

Après des niveaux de construction de logements historiquement élevés, la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement économique ont provoqué une chute drastique des surfaces de logements autorisées dans Rennes Métropole. En deux ans, elles ont diminué de 45 %, tout en restant proches de leur niveau médian sur 11 ans de 46 200 m² (seulement 7 % en dessous). La baisse attendue des taux d'intérêt et le reflux de l'inflation pourraient soutenir les autorisations et, par conséquent, le secteur du bâtiment en 2025.

Concernant les locaux professionnels, 116 917 m² ont été autorisés dans Rennes Métropole au premier semestre 2024. Bien que ce volume soit inférieur de 20 % à la médiane de long terme, sur une année complète, le niveau d'autorisation rejoint cette médiane. Ainsi, malgré une baisse marquée des autorisations et son impact sur l'économie, un retour aux niveaux moyens est observé plutôt qu'un effondrement.

L'analyse sectorielle du premier semestre 2024 révèle des situations contrastées. L'industrie (+ 27 %) et le secteur public (+ 68 %) maintiennent des niveaux supérieurs à leur médiane de long terme. Les bureaux se situent proches de leur niveau historique moyen. En revanche, les secteurs de l'hébergement, du commerce, des entrepôts et de l'agriculture restent en deçà de leur niveau moyen de long terme.



© Photo : Adobe Stock

SOURCE DES DONNÉES

• Acoss-URSSAF

Le champ de l'URSSAF couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) dans le secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Il est très proche de ceux de l'UNEDIC (hors grandes entreprises nationales) et de l'INSEE (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des URSSAF n'est donc pas totale.

Emploi salarié privé : Les effectifs salariés diffusés correspondent au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période renseignée dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Chaque salarié compte pour un, quel que soit son temps de travail. Les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Masse salariale : L'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales.

Embauches de plus d'un mois : CDI et CDD de plus d'un mois (31 jours). La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) recense les intentions d'embauches de tout salarié, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

• Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

La DARES et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B :** demandeurs tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C :** demandeurs ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D :** demandeurs non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E :** demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

• Greffe du tribunal de commerce de Rennes

Les défaillances d'entreprises correspondent à l'ouverture d'une procédure collective selon les perspectives de poursuite d'activité de l'entreprise et les pouvoirs du dirigeant.

La sauvegarde : L'entreprise n'est pas en état de cessation de paiements, mais ne peut surmonter seule ses difficultés. Le tribunal va mettre en place un plan de sauvegarde facilitant la réorganisation de l'entreprise.

Le redressement judiciaire : L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes. Le tribunal va mettre en place un plan destiné à poursuivre l'activité, maintenir l'emploi et apurer le passif.

La liquidation judiciaire : L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes, de plus, son redressement est manifestement impossible. Le tribunal va liquider l'entreprise (activité arrêtée et actifs liquidés).

Le ressort territorial du Greffe du Tribunal de commerce de Rennes comprend l'aire métropolitaine de Rennes et les territoires de Vitré, Fougères et Redon. Le reste du département est couvert par le Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo.

